

Marche à suivre officielle pour les réinscriptions aux cours de solfège et de rythmique-solfège

(à l'attention des enseignants, élèves et parents d'élèves)

1. Consultation des horaires

Les horaires des cours seront disponibles dès le **15 mai 2025** sur le site internet du Conservatoire de Lausanne :

<https://www.conservatoire-lausanne.ch/infos-pratiques/horaires>

2. Réinscription auprès de l'enseignant-e (du 15 mai au 15 juin)

- Les élèves qui souhaitent poursuivre les cours avec le/la même enseignant-e et le même jour de cours sont prioritaires.
- La réinscription se fait **directement auprès de l'enseignant-e**, entre le **15 mai et le 15 juin**, par la remise d'un **mot écrit de confirmation** (par l'élève ou ses parents).

3. Changement de jour et/ou d'enseignant-e

- Les élèves souhaitant (ou devant) **changer de jour de cours et/ou d'enseignant-e** doivent effectuer leur demande **exclusivement auprès du secrétariat, à partir du 16 juin**.
- Elles seront traitées **par ordre d'arrivée**, uniquement :
 - par téléphone : **021 321 35 40**
 - ou en se présentant directement au **bureau 134** (pendant les heures d'ouverture).
 - **Attention, les demandes par e-mail ne pourront pas être prises en considération !**

Merci de respecter ces délais pour garantir une organisation optimale des cours.

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une excellente fin d'année scolaire.